

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en séance ordinaire, à la MAIRIE

Le LUNDI 27 MARS 2023 à 19 heures.

Il me serait vivement agréable que vous assistiez à cette séance.

### ORDRE DU JOUR

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| - 01- Conseil du 20 Février 2023   | : Approbation du procès-verbal  |
| - 02- Finances                     | : Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)   |
| - 03- Finances                     | : Approbation du Compte de Gestion 2022 et du Compte Administratif  |
| - 04- Finances                     | : Affectation des résultats 2022  |
| - 05- Finances                     | : Subventions aux Associations 2023   |
| - 06- Finances                     | : Constitution d'une provision pour risques et charges pour fonctionnement courant                                    |
| - 07- Finances                     | : Fixation du seuil de rattachement des charges et produits à l'exercice pour le budget principal et le budget annexe |
| - 08- Voirie                       | : Inscription de chemins communaux au PDIPR   |
| - 09- Ressources Humaines          | : Révision du Forfait Mobilité Durable  |
| - 10- Ressources Humaines          | : Révision de la rémunération des vacataires CLSH   |
| - 11- Ressources Humaines          | : Création de poste pour accroissement temporaire d'activité (filière technique)                                      |
| - 12- Culturelle                   | : Règlement intérieur de la Médiathèque   |
| - 13- Liste des décisions du Maire |   |
| - 14- Compte-rendu d'activités     |   |
| - 15- Questions diverses           |   |

Fait à Sargé-Lès-Le-Mans, le Vendredi 17 Mars 2023

Le Maire,  
Marcel MORTREAU

